



# **REGLES DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2024**

## **KAYAK-POLO**

**SENIORS, -21 ANS**



## Table des matières

Préambule : .....	3
A - ORGANISATION DE LA SELECTION .....	4
1- Principes du COLLECTIF FRANCE : .....	4
2- Les critères de sélection : .....	4
2.1- Qualités mentales : .....	4
2.2- Qualités techniques : .....	5
2.3- Qualités technicotactiques : .....	5
2.4- Qualités physiques : .....	5
3- La compatibilité entre un projet de jeu et des « profils » de joueurs.euses .....	6
4- PROGRAMME D' ACTIONS .....	6
5- Conditions de participation .....	10
B - PROPOSITION DE SELECTION .....	10
C - DIVERS .....	10
1- Règles spécifiques concernant les athlètes qui souhaitent "doubler" avec une autre activité de haut niveau ministérielle .....	10
2- Diffusion des sélections .....	10



## Préambule :

L'objet de ce document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les athlètes français de Kayak-Polo capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France dans les catégories U21 et senior Dames, U21 et senior Hommes, lors des prochaines échéances internationales de référence :

2024 : Championnats du Monde en Chine à Deqing;

2025 : Jeux Mondiaux en Chine à Chengdu + Championnats d'Europe en Italie à Syracuse.

Le potentiel des Equipes de France reste fort, il est naturel de conserver des objectifs ambitieux, gagner des titres.

Les règles de sélection des Equipes de France constituent un des éléments clés du projet de performance. Le principe est de construire chaque année une équipe non seulement performante mais aussi formatrice de la relève à moyen et à plus long terme. Si ce principe concerne bien les 2 catégories U21 et senior, il s'appliquera de façon nuancée d'une catégorie à l'autre. En effet d'un côté pour la catégorie senior, l'accent sera porté sur la notion de performance, et de l'autre côté pour la catégorie U21, l'accent sera porté sur la formation de la relève (gagner des titres fait bien partie de la formation de la relève).

L'intention sera de constituer des équipes avec une ossature solide et pérenne d'une saison à l'autre (environ 5-6 joueurs.euses) avec une ouverture possible à des plus jeunes ou des nouveaux joueurs.euses. Cette ossature permettra de capitaliser l'expérience accumulée lors des stages, tournois et les compétitions de référence de la saison. L'ouverture de quelques places chaque année permettra de maintenir un niveau d'exigence élevé pour accéder aux équipes de France et de donner leur chance à des joueurs.euses ayant progressé et atteint ce niveau d'exigence.

Les règles de sélection en Equipe de France s'appuieront sur :

- L'identification d'un collectif France en début de saison,
- Des critères d'exigence élevés concernant les qualités mentales, techniques, technicotactiques, et physiques des joueurs.euses ;
- La compatibilité entre le projet de jeu et le profil des joueurs.euses ;
- Un programme d'actions de stages et de tournois, qui demeure un « programme prévisionnel »



## A - ORGANISATION DE LA SELECTION

### 1- Principes du COLLECTIF FRANCE :

- **Le principe général du collectif France** est d'identifier un nombre élargi de joueurs.euses en début de saison, puis de resserrer ce nombre au fur et à mesure de la saison, jusqu'à la date de la sélection. Le nombre maximum de joueurs.euses sur chaque action est défini dans le programme d'action.

Les joueurs.euses retenus.e.s dans le collectif France font l'objet d'une observation / évaluation de la part du staff lors des journées de championnats de France. Cela permettra au staff de sélectionner les athlètes sur les actions « collectif France » de la saison, selon un nombre maximum de joueurs/euses identifié.

Certains joueurs.euses du collectif France non retenus.e.s dans l'Equipe de France 2024 après la date de sélection, auront un statut de réservistes. Ils.elles peuvent aussi être appelé.e.s pour remplacer un.e joueur.euse de l'Equipe de France ayant subi une blessure, ou toute autre impossibilité de participer au programme d'action EQF (ex : covid ou autre).

### 2- Les critères de sélection :

Les critères de sélection correspondent à des qualités (mentales, techniques, technicotactiques, et physiques) des joueurs.euses que le staff pourra observer lors des journées du championnat de France et lors des actions du collectif France.

#### 2.1- Qualités mentales :

- Capacité à exprimer son potentiel à 100% en situation de compétition ;
- Capacité à se mettre au service du collectif, d'accepter les forces et les faiblesses de ses partenaires ;
- Capacité à s'approprier les systèmes / stratégies de jeu, de les adapter au regard du jeu et de l'équipe ;
- Capacité à évaluer et prendre des risques dans le jeu ;
- Capacité à s'évaluer et accepter l'évaluation d'autrui (coach, partenaire) pour progresser ; Capacité à résister à la difficulté, avoir le goût de l'effort ;
- Capacité de concentration sur le jeu, les consignes, les partenaires ;



- Capacité à rester respectueux du jeu, des partenaires, des adversaires et des arbitres en toute circonstance (fairplay), d'agir et interagir dans un environnement international (exemplarité, rayonnement, source d'inspiration) ;
- Capacité à incarner une force collective.
- Capacité à vivre en collectivités (participation active aux différents temps de vie, et respect des membres du staff et des athlètes).

## **2.2- Qualités techniques :**

- Technique de navigation en eau calme (qualité de la propulsion, des manœuvres, vitesse, glisse, rotations, enfournement, appuis en déséquilibre...) ;
- Maîtrise technique individuelle des interactions bateau/pagaie/ballon (tirs variés, conduite de balle, passes et réception de passes, jeu à la main et à la pagaie, feinte...), liberté technique, prise d'initiative ;
- Capacité d'efficacité et d'adaptabilité technique en situation de jeu (choix techniques, précision...), droit à l'erreur / combativité.

## **2.3- Qualités technicotactiques :**

- Connaissance du jeu, des règles, des stratégies et des systèmes de jeu ;
- Capacité à voir / lire le jeu, faire des choix tactiques efficaces/intelligents ;
- Capacité de communication (recevoir/donner de l'info) auprès des partenaires et du staff ;
- Capacité d'adaptation, d'anticipation, d'initiative et d'entraide (être bien préparé pour bien s'adapter, liberté d'action grâce à l'entraide des partenaires) ;
- Capacité d'analyse de l'adversaire et du rapport de force (dominer ou être dominé) ;
- Capacité d'élimination (projection vers l'avant, placements/déplacements, dribbles, feintes, passes décisives au contact...) ;
- Polyvalence et/ou excellence à un poste (attaque et/ou défense) ;
- Excellence au poste de gardien.

## **2.4- Qualités physiques :**

- Autonomie pour se préparer physiquement à une situation d'entraînement ou de compétition, routine d'échauffement / récupération (mobilité, renforcement / prévention des blessures), routine d'échauffement technique sur l'eau ;
- Capacité à répéter les efforts à haute intensité en maintenant ses qualités techniques et technicotactiques ;
- Qualités de vitesse, de force, d'explosivité et d'endurance ;



### **3- La compatibilité entre un projet de jeu et des « profils » de joueurs.euses**

Les staffs d'entraîneurs homme et dame sont chargés de construire un projet de jeu, en prenant en compte l'expertise des joueurs.euses. Le staff recherchera la meilleure compatibilité entre le projet de jeu et les qualités/les profils des joueurs.euses. Le projet de jeu recherchera chaque saison des pistes d'amélioration concrètes du niveau de jeu des équipes de France afin de gagner contre les meilleures nations.

Les joueurs.euses devront être des acteurs responsables/autonomes du projet de jeu pour le rendre performant en situation de compétition.

Concernant la catégorie U21, on peut distinguer plusieurs intentions. Identifier des joueurs.euses faisant preuve de maturité dans le jeu pour être performant en 2025, ou des joueurs.euses démontrant un fort potentiel pour les équipes de France seniors à l'avenir, ou encore des jeunes joueurs.euses pouvant être sélectionnables plusieurs saisons en catégorie U21.

### **4- PROGRAMME D' ACTIONS**

L'équipe de France sera prise en charge financièrement sur tout ou partie des actions du programme de l'équipe de France. Une participation financière pourra être demandée, elle sera de 20€ par jour minimum pour les actions 1,2,3,4,5. Pour les actions suivantes, les sportifs et sportives seront prévenus au plus tard un mois avant l'action.

**COLLECTIF FRANCE SENIOR HOMMES et FEMMES KAYAK POLO 2024**

Action	Public	Dates	Lieu
<b>Action n° 1 : Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 16 joueuses maxi	16-18 février	Corbeil Essonnes
<b>Action n° 2 Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 16 joueuses maxi	10 au 14 avril	Avranches
<b>Action n° 3 : Tournoi ECA Cup</b>	<b>Equipe de France</b> 10 joueuses maxi	21-23 juin	Saint Omer
<b>Action n° 4 : Stage collectif France</b>	<b>Equipe de France</b> 8 joueuses maxi	17 au 21 juillet	Avranches
<b>Action n° 5 : Stage collectif + tournoi</b>	<b>Equipe de France</b> 8 joueuses maxi	21 au 25 Aout	Avranches + Avranches
<b>Action n° 6 : Stage terminal</b>	<b>Equipe de France</b> 8 joueuses maxi	27-29 septembre	Avranches
<b>Action n° 7 : Championnats du monde</b>	<b>Equipe de France</b> 8 joueuses maxi	11 au 21 octobre	Deqing Chine

### COLLECTIF FRANCE U21 DAMES KAYAK POLO 2024

Action	Public	Dates	Lieu
<b>Action n° 1 :</b> <b>Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 16 joueuses maxi	14 au 17 mars	Corbeil Essonnes
<b>Action n° 2 :</b> <b>Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 14 joueuses maxi	10 au 14 avril	Avranches
<b>Action n° 3 :</b> <b>Tournoi ECA Cup</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueuses maxi	21-23 juin	Saint Omer
<b>Action n° 4 :</b> <b>Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueuses maxi	17 au 21 juillet	Avranches
<b>Action n° 5 :</b> <b>Stage collectif + tournoi</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueuses maxi	16 au 25 aout	Avranches + Avranches
<b>Action n° 6 :</b> <b>Stage terminal</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueuses maxi	27 au 29 Septembre	Avranches
<b>Action n° 7 :</b> <b>Championnats du monde</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueuses maxi	11 au 21 octobre	Deqing Chine



**COLLECTIF FRANCE U21 HOMMES KAYAK POLO 2024**

Action	Public	Dates	Lieu
<b>Action n° 1 : Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 14 joueurs maxi	10 au 14 avril	Avranches
<b>Action n° 2 : Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 10 joueurs maxi	21-26 Avril	Condé/Vire
<b>Action n° 3 : Stage collectif France</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueurs maxi	21 au 23 juin	Saint Omer
<b>Action n° 4 : Stage collectif</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueurs maxi	17 au 21 juillet	Avranches
<b>Action N°5 : Stage collectif +tournoi</b>	<b>Collectif France</b> 8 joueurs Maxi	16 au 25 août	Avranche + Avranche
<b>Action n° 6 : Stage terminal</b>	<b>Equipe de France</b> 8 joueurs maxi	27 au 29 septembre	Avranches
<b>Action n° 7 : Championnats du Monde</b>	<b>Equipe de France</b> 8 joueurs maxi	11 au 21 octobre	Deqing Chine

## 5- Conditions de participation

Seuls les athlètes qui remplissent les conditions suivantes, pourront participer aux stages de sélection et tournois internationaux Seniors :

- Être titulaire de la licence Canoë Plus 2024 ;
- Avoir réglé ses factures 2023 auprès de la FFCK ;
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international conformément au règlement international en vigueur.
- Avoir signé et respecté la convention de sportif de haut niveau ; la convention doit être envoyée signée à [jpcrochet@ffck.org](mailto:jpcrochet@ffck.org) avant le 20 juin 2024.

## B - PROPOSITION DE SELECTION

Le Directeur Technique National peut minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie ou des résultats obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des Equipes de France.

Dans le cas où un athlète ne pourra pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, etc...), un autre athlète pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National

## C - DIVERS

### 1- Règles spécifiques concernant les athlètes qui souhaitent "doubler" avec une autre activité de haut niveau ministérielle

Dans le cas où les deux programmes sont compatibles les athlètes peuvent courir dans les deux disciplines. Dans le cas contraire, les athlètes pourront réaliser les épreuves de sélection dans les deux disciplines et choisiront la discipline à l'issue des épreuves de sélection les plus tardives.

### 2- Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportifs sélectionnés aura lieu sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak au plus tard le 23 juin 2024.